



Imprimerie Beeger SA
13, rue de l'Industrie
1950 Sion

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

COMMUNE DE SAVIESE
mise à l'enquête publique

L'administration communale de Savièse met à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire formulées par :

- La Gentiane Architecture Sàrl, Drône/Savièse, pour la construction de deux chalets sur la parcelle no 153, plan no 4, au lieu-dit « Mayen de la Zour » - *coordonnées 593'110/124'140*,
- M. Edouard Dubuis, Roumaz/Savièse, pour la construction d'une annexe et d'un couvert sur les parcelles nos 64c-78b, plan no 139, au lieu dit « Sur-le-Scex » - *coordonnées 591'189/128'196 – ce projet nécessite l'octroi d'une dérogation au sens de l'art. 24 LAT*,
- M. Marcello Soares, St-Germain/Savièse, pour la construction d'un escalier sur la parcelle no 11274, plan no 56, au lieu dit « Zanschilla » - *coordonnées 594'237/122'912*,
- M. Bernard Devigne, Granois/Savièse, pour la construction d'une cheminée sur la parcelle no 6133, plan no 37, au lieu-dit « Granois » - *coordonnées 592'001/121'866*,
- M. Armand Perroud, Chandolin/Savièse, par le bureau d'architecture JLP Architecture, Jean-Luc Praz, Chandolin/Savièse, pour la construction d'une villa sur la parcelle no 22060, plan no 13, au lieu-dit « Les Mouresses » - *coordonnées 592'937/122'537*.

Les plans peuvent être consultés au bureau technique communal.

Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les 30 jours, à l'administration communale.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En vous remerciant de votre obligeance, nous vous présentons, Messieurs, nos meilleures salutations.

COMMUNE DE SAVIESE
La Secrétaire
M. -Noëlle Reynard